

5^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL « FLEURY FAIT SON CINÉMA »
À LA MAISON D'ARRÊT DE FLEURY-MÉROGIS DU 13 AU 24 NOVEMBRE 2017
SOUS LE PARRAINAGE DE JALIL LESPERT



5^{ÈME} ÉDITION

SUR LE THÈME :
Choix de vie / Parcours de vie

DU **13** novembre
AU **24** novembre

**FLEURY
FAIT
SON
CINÉMA**

PARRAINÉ PAR JALIL LESPERT

CAPTAIN FANTASTIC de Matt Ross / 2016 NOUS TROIS OU RIEN de Khalion / 2015
DIVINES de Houzà Bényamina / 2016 OTEZ-MOI D'UN DOUTE de Carine Tardieu / 2017
LALALAND de Damien Chazelle / 2017 PATIENTS de Grand Corps Malade / 2017
LES DÉLICES DE TOKYO de Naomi Kawase / 2016 WILLY IER de L&Z Boukherma, M.Gaulier, H.P. Thomas / 2016





La Fondation du Groupe M6 organise, avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Essonne et la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, la 5^{ème} édition du festival « Fleury fait son cinéma », du lundi 13 au vendredi 24 novembre 2017.

Les projections des films sélectionnés sur le thème « Choix de vie, parcours de vie » se tiendront au sein de l'établissement pénitentiaire devant un public de personnes détenues et en présence de professionnels du cinéma. Un jury spécialement constitué pour l'occasion remettra, lors de la cérémonie de clôture, une série de prix aux lauréats.

UN JURY DOUBLEMENT MIXTE

Le jury sera composé de 9 hommes et femmes détenus et de 4 personnels pénitentiaires (surveillants et conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation). Cette mixité contribue à faire évoluer le regard des uns et des autres et à dépasser le quotidien de la détention au profit d'un échange de points de vue autour d'œuvres cinématographiques.

Initié à l'analyse critique par des professionnels du cinéma en amont du festival, le jury décernera six prix à l'issue des 10 jours de projection pour le/la meilleur(e) film, interprétation féminine, interprétation masculine, bande originale, réalisation et scénario.

LE CINÉMA COMME FENÊTRE SUR LE MONDE EXTERIEUR

Chaque projection de film conduira à des débats consacrés aux thèmes abordés dans les œuvres projetées tout autant qu'aux enjeux artistiques des films grâce à la présence de membres de l'équipe des films (réalisateurs, acteurs, producteurs...) et de spécialistes du cinéma et du spectacle vivant. Entre autres invités figureront Grand Corps Malade, Antoine Rein et Fabrice Goldstein ou encore Marc-Benoit Créancier.

Les huit films en compétition :

- Captain Fantastic de Matt Ross / 2016
- Divines de Houda Benyamina / 2016
- Lalaland de Damien Chazelle / 2017
- Les délices de Tokyo de Naomi Kawase / 2016
- Nous trois ou rien de Kheiron / 2015
- Otez-moi d'un doute de Carine Tardieu / 2017
- Patients de Grand Corps Malade et Mehdi Idir / 2017
- Willy 1er de Ludovic Boukherma, Zoran Boukherma, Marielle Gautier, Hugo P. Thomas / 2016

À propos de la Fondation M6 :

Depuis plus de 7 ans, la Fondation M6 a mis l'univers carcéral au cœur de ses préoccupations. Elle développe des projets tournés vers l'emploi, la lutte contre l'illettrisme ou la culture comme vecteur de resocialisation afin de contribuer à la réinsertion des personnes détenues. Au-delà de ces missions de terrain au plus près des personnes incarcérées, la Fondation a également pour ambition de favoriser le décroisement entre l'univers carcéral et la société civile afin de sensibiliser plus largement encore sur la question de la récidive, véritable enjeu de société. En 7 ans, ce sont un peu plus de 18 000 personnes détenues et leur famille qui ont bénéficié de nos actions.

À propos de l'Administration Pénitentiaire :

Les actions culturelles en milieu pénitentiaire, comme dans le cadre du festival "Fleury fait son cinéma", sont organisées par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), en lien avec les chefs d'établissement pénitentiaire. Chaque année, et dans l'ensemble des établissements français, ils investissent une grande variété de champs artistiques, en partenariat avec des structures culturelles à portées locale, régionale ou nationale. Ces projets s'inscrivent dans les missions de prévention de la récidive et de réinsertion confiées à l'administration pénitentiaire.

Contacts presse :

Fondation M6 :

Emmanuelle Tanneau – emmanuelle.tanneau@m6.fr – 01 41 92 27 11

Direction de l'administration pénitentiaire – communication :

Eymeric Sudreau - Eymeric.Sudreau@justice.gouv.fr - 01 70 22 80 28